



Communiqué de presse

Les États-Unis concluent un accord avec le Nigeria pour transférer 52,88 millions de dollars de produits de la corruption confisqués à des fins au profit du peuple nigérian

Le Ministère de la Justice a annoncé aujourd'hui que les États-Unis avaient conclu un accord pour transférer environ 52,88 millions de dollars d'actifs confisqués à la République fédérale du Nigeria en reconnaissance de l'aide du Nigeria au département dans une enquête sur la corruption dans l'industrie pétrolière nigériane.

« Cet accord reconnaît l'étroite relation entre les forces de l'ordre entre les États-Unis et le Nigeria et l'aide vitale du Nigeria qui a contribué à la confiscation réussie de millions de dollars de produits de la corruption », a déclaré le sous-procureur général adjoint principal Brent S. Wible, chef de la division pénale du ministère de la Justice. « Notre étroite coordination avec nos partenaires internationaux pour retrouver et récupérer les avoirs laisse aux acteurs corrompus peu d'endroits où cacher leurs gains mal acquis. L'accord conclu aujourd'hui visant à restituer près de 53 millions de dollars de fonds confisqués pour soutenir le Nigeria et son peuple par le biais de projets d'électrification et d'efforts transfrontaliers de lutte contre le terrorisme démontre le pouvoir de la confiscation en tant qu'outil pour aider à remédier aux méfaits de la corruption et à investir dans notre lutte mondiale contre le terrorisme.

« Le FBI reste inébranlable dans son engagement dans la lutte mondiale contre la corruption », a déclaré Chad Yarbrough, directeur adjoint de la division des enquêtes criminelles du FBI. « En veillant à ce que ces fonds confisqués soient rapatriés au Nigeria au profit du peuple nigérian par le biais de projets essentiels et d'efforts de lutte contre le terrorisme, le FBI réaffirme son engagement à promouvoir la transparence et à démanteler les systèmes qui permettent à la corruption de prospérer. »

« Le rapatriement de ces fonds au Nigeria au profit des citoyens du Nigeria est l'un des principaux objectifs de l'Initiative de récupération des avoirs de la kleptocratie », a déclaré le chef Guy Ficco de l'IRS Criminal Investigation (IRS-CI). « L'IRS-CI est fier de s'associer à la communauté mondiale des forces de l'ordre dans le cadre de cette initiative visant à restaurer ces ressources vitales pour les projets et les programmes qui favorisent la prospérité continue du Nigeria. »

Ces avoirs ont été confisqués dans le cadre d'une enquête menée par l'Initiative de recouvrement des avoirs de la kleptocratie de l'Unité internationale de la Section du blanchiment d'argent et du recouvrement des avoirs (MLARS) de la Division pénale, une équipe dédiée qui cherche à confisquer les produits de la corruption officielle étrangère et, le cas échéant, à rapatrier ces avoirs vers les pays touchés par la corruption au profit de leur population. Selon des documents judiciaires, de 2011 à 2015, les hommes d'affaires nigériens Kolawole Akanni Aluko et Olajide Omokore ont conspiré avec d'autres personnes pour verser des pots-de-vin à l'ancienne ministre nigérienne des Ressources pétrolières, Diezani Alison-Madueke. En retour, Alison-Madueke a utilisé son influence pour diriger des

contrats pétroliers lucratifs vers des sociétés appartenant à Aluko et Omokore. Le produit du stratagème de plus de 100 millions de dollars a ensuite été blanchi aux États-Unis et utilisé pour acheter divers actifs, notamment des biens immobiliers de luxe en Californie et à New York, ainsi que le *Galactica Star*, un superyacht de 65 mètres. Les biens immobiliers ont également été utilisés comme garantie pour des prêts à Aluko et aux sociétés écrans qu'il contrôlait. Dans le cadre du processus de confiscation, ces titulaires de privilège ont été payés. Les avoirs ont été confisqués à la suite de corruption, de pots-de-vin, de blanchiment d'argent et d'autres actes illégaux en violation des lois nigérianes et américaines. La République fédérale du Nigeria a fourni une assistance cruciale aux États-Unis qui ont conduit à ces confiscations, notamment en fournissant des preuves et un soutien important aux enquêteurs.

L'accord a été signé aujourd'hui à Abuja, au Nigeria, par le procureur général de la Fédération et ministre de la Justice du Nigeria, Lateef O. Fagbemi, SAN, et l'ambassadeur des États-Unis au Nigeria, Richard M. Mills Jr. En vertu de l'accord, 50 millions de dollars des fonds récupérés seront consacrés à l'expansion du projet d'accès distribué par le biais de l'énergie renouvelable, un projet d'électrification existant financé en partie par l'Association internationale de développement et mis en œuvre par l'Agence nigériane d'électrification rurale. Ce programme vise à accroître l'accès aux services d'électricité au Nigeria grâce à la production d'énergie renouvelable. Environ 2,88 millions de dollars des fonds confisqués seront utilisés pour financer la contribution du Nigeria à l'Institut international pour la justice et l'état de droit (IIJ) et pour soutenir le renforcement des capacités des praticiens du secteur de la justice pénale et des parties prenantes concernées dans la région, notamment par le biais d'activités axées sur la lutte contre le financement du terrorisme, l'élaboration et la mise en œuvre du programme académique de lutte contre le terrorisme de l'IIJ, et le soutien institutionnel à l'IIJ, en particulier dans les régions de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est.

L'entente contient des mesures clés visant à promouvoir la transparence et la reddition de comptes. En vertu de l'accord, les 50 millions de dollars consacrés aux programmes d'électrification seront gérés et décaissés par le biais d'un fonds fiduciaire de la Banque mondiale, sous réserve des contrôles de surveillance, de l'audit et des exigences de publication de la Banque mondiale. De même, les programmes de lutte contre le terrorisme et de primauté du droit de l'IIJ feront l'objet d'audits externes, de rapports d'étape périodiques et de rapports publics.

Ces actions en confiscation ont été poursuivies par l'unité internationale de MLARS. Le FBI et l'IRS-CI ont enquêté sur l'affaire. Le Bureau des affaires internationales du ministère de la Justice a fourni une aide cruciale.

La Division criminelle, par l'intermédiaire de l'Unité internationale du MLARS, administre le programme de partage international des confiscations d'actifs du ministère de la Justice. Conformément à la loi fédérale, et en coordination avec les départements du Trésor et de l'État, le procureur général peut partager le produit de la confiscation réussie de biens avec des pays étrangers qui participent à la saisie ou à la confiscation de ces biens.

Mis à jour le 10 janvier 2025